



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

défense des intérêts moraux

Question au Gouvernement n° 858

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. François Rochebloine.

M. François Rochebloine. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Avant de la poser, je répète à Mme Aubry que Charles de Courson parlait de personnes non imposables. Cela mérite d'être souligné.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Monsieur le Premier ministre, vendredi dernier, 16 octobre, un hommage solennel et indécent a été rendu au centre culturel algérien, à Paris, aux «porteurs de valises», et au soutien de la rébellion algérienne sur le sol français. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Charles Cova. C'est une honte !

M. François Rochebloine. Trente-six ans après la fin de la guerre d'Algérie, une telle manifestation n'a pas manqué de susciter immédiatement une vague d'indignation à travers tout le pays.

M. Lucien Degauchy. C'est normal !

M. François Rochebloine. Alors que les plaies ne sont pas encore totalement refermées...

M. Jean-Pierre Brard. Inutile de les rouvrir !

M. François Rochebloine. ... que cette période dramatique de notre histoire n'en finit pas de soulever les passions, peut-on rester sans réagir face à ce qui s'apparente à une véritable provocation ?

Monsieur le Premier ministre, étiez-vous informé de cette manifestation ? L'avez-vous approuvée ? Enfin, avez-vous réagi auprès des autorités algériennes ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

M. Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Monsieur le député, vous faites allusion à l'initiative prise, le 16 octobre dernier, par le centre culturel algérien qui a souhaité rendre hommage à des Français qui ont effectivement aidé la rébellion algérienne. (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Lucien Degauchy. Les porteurs de valise !

M. Charles Cova. Ils auraient dû être fusillés !

M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Le Gouvernement français n'a pas été avisé de cette initiative prise par un centre culturel qui bénéficie du statut diplomatique. (Mêmes mouvements.)

M. Jacques Myard. Non !

M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Néanmoins, Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, et moi-même avons fait savoir à l'ambassade d'Algérie notre désapprobation à propos de cette initiative que nous avons assimilée à une provocation. En effet, et sans avoir une approche manichéenne, cela nous a rappelé, vous l'avez souligné, des souvenirs extrêmement douloureux.

Par ailleurs, cette manifestation a eu lieu le 16 octobre: or c'est le 16 octobre 1977 que la France a inhumé le soldat inconnu de la guerre d'Algérie à Notre-Dame-de-Lorette. Cette fâcheuse coïncidence de dates, nous

l'avons condamnée en intervenant auprès de l'ambassade d'Algérie.

M. Laurent Dominati. Très bien !

M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. L'hommage que nous rendons aux anciens combattants d'Algérie consiste d'abord, pour nous, à parler de guerre d'Algérie, ce qui ne s'était jamais fait auparavant. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste, du groupe Radical, Citoyen et Vert, ainsi que du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Ensuite, nous inaugurons des stèles ou des rues à leur mémoire.

M. Laurent Dominati. Très bien !

M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Enfin, nous avons pris l'initiative d'édifier un mémorial national - j'espère que ce sera à Paris. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste ainsi que du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Renaud Muselier. Pas à Marseille ? Une somme avait déjà été budgétisée !

M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants. C'est ainsi que la France, dans son ensemble, au-delà des difficultés rencontrées par rapport à cette histoire, saura rendre hommage aux anciens combattants d'Algérie. Telle est l'orientation et la volonté politique du Gouvernement. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert, ainsi que sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 858

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 1998, page 7394

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 octobre 1998